

ASSOCIATION « LE DON DE L'ENFANT »
RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2014

Le jeudi 5 mars 2015 nous avons vérifié les comptes de l'association "LE DON DE L'ENFANT" au domicile de Monsieur Michel BACH, 4 rue Daniel Blumenthal à 68000 COLMAR ;

La comptabilité, ainsi que toutes les pièces justificatives ont été mises à notre entière disposition.

Nos pointages, sondages et investigations nous permettent de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui nous ont été présentés.

Remarques :

L'association essaye de tendre vers un équilibre entre les recettes et les dépenses en vue de pérenniser son action humanitaire.

Nous proposons à l'assemblée générale :

- d'adopter les comptes tels qu'ils nous ont été présentés
- de donner quitus de la gestion 2014 au trésorier

Georgette KOHLER



Christophe JANTEL

